

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL720

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 22

A l'alinéa 27, après le mot :

"établissements",

insérer le mot :

"publics".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.